

Définitions

L'âge en années révolues au 1^{er} janvier : il s'agit de l'âge au dernier anniversaire. Il permet de classer les individus par génération. Ainsi, au 1^{er} janvier 2000, les enfants de moins de six ans sont nés entre 1994 et 1999.

Famille : elle peut être constituée soit d'un couple (marié ou non) et de ses enfants ou d'une personne sans conjoint qui élève seule ses enfants (famille monoparentale). Est considéré comme enfant d'une famille tout enfant de la personne de référence du ménage ou de son conjoint (sans lien biologique nécessaire), à condition qu'il soit célibataire, âgé de moins de 24 ans, sans enfant, et vivant dans le même logement.

Unités urbaines : une unité urbaine est composée d'une ou plusieurs commune(s). Sont considérés comme urbains les ensembles de communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants ; les autres communes sont rurales.

Activité au sens du BIT : le concept d'activité au sens du BIT comprend la population active occupée (appelée aussi population active ayant un emploi) et les chômeurs (personnes sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi).

Pour en savoir plus

DREES, *Les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants*, Document de travail n° 1, *Collection statistiques*, juin 2000.

Roselyne K., *Bilan démographique 1999, hausse de la fécondité et recul de la mortalité*, *Insee première*, février 2000, n° 698.

Thélot C. et Villac M., « *Politique familiale : bilan et perspectives* », rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Paris, La Documentation française, mai 1998.

Jenson J. et Sineau M., *Qui doit garder le jeune enfant ? modes d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise*, LGDJ, 1997, vol. 21.

Raton I., Thave S., Desplanques G. et Marc G., *Les enfants de moins de six ans*, *Contours et Caractères*, Paris, INSEE, 1992.

couple dont les deux parents sont actifs occupés (47,1 %). Ils sont près d'un tiers à vivre dans une famille constituée d'un couple composé d'un actif occupé et d'un inactif (30,3 %). Chacune des autres configurations familiales concerne moins de 5 % des jeunes enfants, excepté lorsque l'un des parents occupe un emploi et que l'autre est chômeur (8,3 %). La proportion d'enfants de moins de six ans vivant dans une famille où les deux parents sont au chômage est inférieure à 1 %. Ils sont un peu plus nombreux à vivre avec un seul parent

au chômage (1,6 % des enfants de moins de six ans).

La conjoncture économique difficile de la première moitié des années quatre-vingt-dix a conduit à une progression de la proportion d'enfants de moins de six ans ayant au moins un de leurs parents au chômage entre 1990 et 1995. 17,4 % des enfants étaient dans ce cas en 1995, contre 13,3% en 1990. Grâce à l'amélioration du marché du travail intervenue depuis la mi-1997, cette proportion a de nouveau diminué pour atteindre 14 % en 2000.

Les vacances des familles et de leurs enfants : deux études de l'INSEE et du CREDOC

par **Christiane Crépin**

CNAF – Bureau de la Recherche

Deux études s'intéressent aux vacances des familles et de leurs enfants. La première, de l'INSEE, présente les vacances des Français en 1999 selon leurs âges, leur appartenance sociale et culturelle, la fré-

quence et la durée des séjours, les destinations préférées. Le taux moyen de départ, de l'ordre de 60 %, est étonnamment stable depuis dix ans : les vacances restent souvent conditionnées aux questions fi-

nancières. L'étude donne également des indications sur le coût des séjours.

Réalisée par le CREDOC, la deuxième étude traite des vacances des enfants de 5 ans à 18 ans en 1998. Les départs selon les âges, la fréquence, la durée et la nature des séjours, les destinations et les conditions d'encadrement et d'accompagnement, familial ou non, sont analysés. Des informations intéressantes sur la situation des 30 % d'enfants n'étant pas partis peuvent faire entrevoir des indicateurs pour l'action. Les attentes et opinions des Français quant aux conditions souhaitables de départ en vacances pour les enfants et les jeunes sont rapportées.

Bien que portant sur une année différente – 1998 et 1999 –, ces travaux restent complémentaires et apportent des informations intéressantes.

Quatre personnes sur dix ne partent pas en vacances

En 1999, en moyenne, 60 % des Français partent en vacances dont 70 % de jeunes. Quatre personnes sur dix ne partent pas en vacances, dont plus d'un jeune sur quatre. Ces taux sont identiques à ceux enregistrés en 1989.

Les moins de 20 ans sont ceux qui partent le plus : 70 % ont fait au moins un voyage en 1999, deux fois plus en été qu'en hiver, un tiers d'entre eux en court séjour d'été. 41 % partent en vacances et en week-end, 22 % seulement en week-end. 70 % des moins de 14 ans et 68 % des 14-19 ans sont partis. En moyenne, 30 % des moins de 20 ans ne sont pas partis.

Les 20-24 ans, représentant 58 % des jeunes vacanciers, sont ceux qui partent le moins. Cependant, ils sont partis davantage en week-end ou pour de courts séjours (44 % d'entre eux contre 34 % pour l'ensemble des autres). Les raisons financières et les contraintes d'emploi en sont les explications.

70 % des 25-60 ans sont partis, contre 38 % seulement des 70-80 ans. Les plus de 50 ans partent davantage qu'il y a dix ans. Les 30-49 ans partent un peu moins (63 % en 1999 contre 66 % en 1989). Près d'un sur deux évoque des raisons financières, un sur cinq un choix délibéré, un sur dix des raisons professionnelles. Les plus de 60 ans qui ne partent pas invoquent des raisons de santé ou de choix délibéré.

Pour 37 % des ménages, les vacances d'été représentent un coût de 1 000 francs à 5 000 francs et autant entre 5 000 francs et 15 000 francs. Pour les vacances d'hiver,

45 % des ménages déclarent avoir dépensé entre 1 000 francs et 5 000 francs, et 28 % entre 5 000 francs et 15 000 francs.

Si l'on examine les départs selon les catégories sociales et professionnelles, 87 % des cadres et professions intellectuelles supérieures partent contre 33 % des agriculteurs. Parmi ces derniers, 58 % invoquent des raisons professionnelles pour expliquer les raisons des non-départs. Les ouvriers, pour près de la moitié d'entre eux, sont moins partis pour des raisons financières. Les indépendants ont moins de contraintes professionnelles qu'il y a dix ans, les ouvriers et employés davantage de contraintes financières.

Dans les villes de plus de cent mille habitants, 67 % de la population sont partis dont 77 % de Parisiens. 51 % des habitants des communes rurales ont pris des vacances : 97 % des ménages vivent dans une maison individuelle et 90 % ont un jardin, alors que 23 % des ménages de l'agglomération parisienne ont une maison individuelle et 25 % ont un jardin. Les habitants des régions touristiques telles que le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'azur, ainsi que ceux des régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées partent moins que les autres (55 % de départs). Cependant, ce sont les habitants du Nord-Pas-de-Calais qui partent le moins (52 % de départs).

Les séjours se diversifient

La durée moyenne de séjour a diminué de 14,5 nuitées à 12. Leur nombre a progressé de 64 millions de nuits à 76 millions, soit plus de 20 % en dix ans. La proportion des vacances d'été a diminué de moitié, passant de 16 % à 8 % des séjours et de 17,2 nuitées à 13,5. Les vacances d'hiver de 4 jours à 7 jours représentent 61 % des séjours contre 44 % il y a dix ans. Les vacances de 14 nuitées et moins représentent 71 % des séjours contre 44 % il y a dix ans. L'Italie et l'Espagne sont les destinations à l'étranger les plus prisées, été comme hiver, suivies du Portugal en été et de la Tunisie en hiver. La Méditerranée et l'Atlantique sont les destinations favorites. L'été, la mer attire 43 % des vacanciers, mais ce taux diminue au profit des vacances à la campagne ou en ville, et surtout des séjours aux sports d'hiver qui ont fortement augmenté.

Dans 61 % des cas, les vacances ont lieu le plus souvent en famille : 30 % séjournent dans une résidence principale de parents ou d'amis, 17 % ont recours à une location, 14 % à l'hôtel ou une pension de famille. Enfin les Français utilisent leur propre voiture, mais la location de voiture et l'avion se sont développés au détriment du train.

Une grande majorité des enfants passent leurs vacances en famille

73 % des enfants et des jeunes sont partis en vacances au cours de l'été 1998. 54 % ont effectué un séjour, 31 % deux et 15 % trois ou plus. Quel que soit le fractionnement, la durée moyenne du séjour est de 27 jours par enfant. 55 % des enfants passent une partie de leurs vacances avec leurs deux parents en même temps, 14 % avec un seul des deux parents, 14 % avec leurs grands-parents, 16 % avec des adultes proches. Le séjour a lieu dans la famille proche (38 %), en camping (27 %), en location (22 %). 25 % des enfants sont partis avec leurs deux parents uniquement : il s'agit essentiellement de familles dont les deux parents travaillent, et dont le niveau social et culturel est élevé ; les enfants ont entre 9 ans et 13 ans ; 64 % de ces séjours ont lieu en bord de mer, soit en camping, soit en location.

L'émancipation de l'enfant, l'emploi du temps des parents, la pratique d'activités précises comme l'apprentissage de langues étrangères, des raisons économiques sont les principaux motifs de départ isolé d'un enfant. 19 % des enfants sont partis au moins une fois seuls. 11 % ont séjourné en moyenne dix-huit jours en colonie de vacances, à la campagne et à la montagne, avec une forte représentation des 9 ans à 13 ans, surtout des garçons. Leurs parents appartiennent aux classes populaires et moyennes ; 28 % sont enfants d'ouvriers.

En ce qui concerne les types de séjours, 55 % des enfants sont allés au moins pour un séjour au bord de la mer : 34 % sur le littoral de la mer du Nord et de l'Atlantique et 24 % sur les côtes de la Méditerranée. 33 % sont allés à la campagne et 18 % à la montagne au moins une fois. Parmi ceux ayant effectué plusieurs séjours, le premier est de vingt et un jours en moyenne, le deuxième de treize jours. Pour 64 %, l'un des séjours au moins a lieu en août, pour 57 % en juillet. Au cours du premier séjour, 41 % des enfants ont pratiqué une activité sportive habituelle, 38 % au cours du deuxième séjour. 29 % ont pratiqué une activité nouvelle et 29 % une activité culturelle ou linguistique.

On observe trois configurations des séjours de vacances des enfants : le séjour familial, 55 % des enfants partent avec leurs deux parents, avec une destination préférée pour la mer, en résidence familiale, en location ou en camping ; le séjour chez les grands-parents, des parents ou amis proches, c'est le cas de 28 % des enfants de 5 ans à 18 ans, avec une forte représentation des 5 ans à 8 ans ; le séjour en centre de vacances, 19 % des enfants de 5 ans à 18 ans découvrent des activités sportives et culturelles, les destinations privilégiées sont la montagne et la campagne.

Des enfants ne partent jamais mais n'ont pas pour autant une activité de loisir

Plus d'un enfant sur quatre ne part pas en vacances. 27 % des enfants et des jeunes ne sont pas partis. 17 % n'étaient déjà pas partis les étés précédents et 10 % une fois. 29 % des plus de 9 ans ne sont pas partis et 23 % des 5 ans à 8 ans. La répartition entre les garçons et les filles est identique. Au total, 17 % de l'ensemble des enfants ne partent jamais en vacances et ne participent pas pour autant à des activités de loisir à proximité de leur domicile. Seulement 5 % de ceux qui ne sont pas partis au cours de l'été 1998 ont pratiqué une activité sportive ou culturelle ou ont bénéficié d'activités d'un centre de loisirs. 21 % sont restés sans activité particulière, 43 % avec leurs parents, 12 % avec des parents proches ou des amis.

Les motifs de non-départ en vacances sont essentiellement d'ordre financier. Mais le niveau de qualification des parents et la situation familiale interviennent aussi. Pour 47 % des enfants qui ne partent pas, les parents disposent de moins de 6 000 francs de revenus par mois. Pour 49 %, les parents n'ont aucun diplôme, 52 % appartiennent à une famille d'un parent isolé inactif, 45 % ont deux parents inactifs. Pour 36 %, les parents sont ouvriers, 39 % habitent des logements sociaux, 34 % appartiennent à une famille nombreuse. 34 % des non-partants ont des parents travailleurs indépendants, 35 % habitent des petites communes rurales, 35 % des villes de vingt mille à cent mille habitants. Par rapport à l'ensemble des enfants, leurs parents sont non diplômés (32 %), ont de faibles ressources (36 %), ou sont seuls et inactifs (36 %). Les enfants des familles les plus en difficultés, surtout les 9 ans à 13 ans, restent inactifs pendant les vacances d'été. C'est le cas aussi des enfants résidant dans des communes de moins de deux mille habitants (63 %) ou, dans une certaine mesure, ceux dont les parents sont cadres et indépendants.

Les enfants dont les parents appartiennent aux catégories moyennes (avec des revenus de 10 000 F à 15 000 F par mois) ont recours aux centres de loisirs, surtout les garçons (28 % contre 18 % de filles) en particulier de 9 ans à 18 ans (29 % contre 23 %). Les enfants issus de milieux plus aisés bénéficient davantage d'aides familiales ou amicales. Il existe un lien de cause à effet entre la situation des parents et le départ ou non de leurs enfants. Si les parents ne partent pas, 55 % de leurs enfants ne partent pas non plus, contre 27 % en moyenne. 85 % des enfants restent chez eux une partie de leurs vacances. En moyenne, les enfants sont restés 29 jours à leur domicile, 28 % sont restés chez eux plus de quarante-quatre jours. 15 % partent pendant la totalité des vacances d'été. 18 % ont pratiqué une activité sportive

ou culturelle dont 9 % dans un centre de loisirs, 1 % a exercé « un petit boulot » sur les 85 % restant chez eux une partie de leurs vacances. 49 % sont restés avec au moins l'un des deux parents sans activité précise, 17 % avec une personne de la famille ou amie. C'est le cas des familles où l'un des parents est inactif, ou dont les revenus sont peu élevés, ou dont les enfants ont entre 5 ans et 8 ans. Les 18 % d'enfants qui pratiquent une activité appartiennent aux familles plus aisées. Au-delà de 14 ans, les enfants sont seuls ou avec leurs copains.

Les vacances, une opportunité pour s'épanouir et s'émanciper

Qu'il s'agisse de l'ensemble des Français, ou des parents des enfants âgés de 5 ans à 18 ans, leurs avis sont très proches pour ce qui est des types de séjour qu'ils estiment souhaitables pour les enfants et les jeunes. Aussi les informations sont-elles agrégées de façon à mettre en exergue l'attente des familles.

Pour 76 % des personnes interrogées, les enfants devraient partir seuls une partie de leurs vacances. L'âge moyen pour un départ seul est estimé, en moyenne, à 12 ans, en sachant que 36 % des personnes le situe entre 5 ans et 10 ans, 27 % entre 11 ans et 15 ans. Les familles dont les deux parents travaillent et les personnes de 25 ans à 39 ans situent ce premier départ souhaitable à moins de 10 ans. Il est de moins de 6 ans pour les cadres,

les personnes de qualification supérieure, et les Franciliens. En revanche, les personnes âgées de 60 ans à 69 ans, les habitants des communes de vingt mille à cent mille habitants, les jeunes (1) situent après 16 ans l'âge souhaitable pour le premier départ. Les habitants d'Ile-de-France, les cadres supérieurs, les personnes à hauts revenus et les jeunes l'estiment très fortement souhaitable (de l'ordre de 85 % d'entre eux), contre seulement 30 % de l'avis des personnes de moindre qualification, de moindres revenus, de plus de 70 ans, ainsi que les femmes au foyer. Ces avis sont associés à des conceptions particulières de la famille, du travail des femmes, et du mariage. Ainsi, 24 % des personnes interrogées n'estiment pas souhaitable que les enfants et les jeunes partent en vacances sans leurs parents : ces personnes sont, par ailleurs, réservées sur le travail des femmes et sur le divorce.

S'épanouir et s'émanciper sont les motifs en faveur du départ des enfants sans leurs parents. Cela permet aux enfants d'être plus autonomes, de mieux s'ouvrir aux autres, d'apprendre et d'acquérir de l'expérience. Pour 43 %, 26 % et 14 % des personnes interrogées, ces raisons sont les plus souvent évoquées en faveur du départ en vacances sans les parents. Les personnes moins diplômées et aux revenus plus faibles insistent sur l'objectif d'autonomie. Les diplômés, cadres supérieurs, habitants d'Ile-de-France et des moyennes agglomérations met-

(1) Les jeunes auraient compris la question dans le sens d'un séjour « sans adulte » (sans encadrement).

Quelques pistes pour une politique de temps libres

On peut aussi retenir de ces deux études des indicateurs pour l'action. Les conditions de réalisation d'un projet familial de vacances peuvent nécessiter un accompagnement, voire un apprentissage de temps familiaux autour d'un projet de vacances (habitude sociale et culturelle autant que financière). Les temps peuvent se décliner à travers des week-ends, des séjours courts, puis plus longs, en alternance entre temps seuls, temps collectifs et temps familiaux.

Pour les 30 % des enfants et des jeunes qui ne partent pas, sans compter ceux qui partent une petite partie du temps – la moyenne étant de vingt-sept jours sur plus de soixante –, on voit bien l'importance d'une politique telle que le contrat temps libres. D'autant que ceux qui ne partent pas ne participent pas pour autant à une activité sportive ou culturelle. Les enfants passent plus de trente jours au domicile, d'où l'importance d'une politique associant les pa-

rents, d'autres acteurs, mais aussi préservant l'autonomie des jeunes.

On peut retenir la nécessité d'adapter les politiques de temps libres en fonction des territoires. Par exemple, les centres sociaux implantés en bord de mer pourraient organiser des rencontres et des activités entre les enfants de milieux urbains en vacances et les enfants résidents qui ne partent jamais. Ainsi, l'accueil de l'ensemble de ces enfants, voire de leurs parents, permettrait de favoriser des échanges, des solidarités. Enfin, dans le cadre de cette adaptation des politiques de temps libres, un objectif d'action ciblée pourrait concerner les territoires ruraux, les petites villes de vingt mille à cent mille habitants et la région Nord – Pas-de-Calais. Ces territoires nécessitent un renfort de l'action des vacances des enfants et de leurs familles.

De même une attention pourrait être portée aux enfants dont les parents sont inactifs, isolés et inactifs, ouvriers, tra-

vailleurs indépendants, ceux appartenant à une famille nombreuse, et ceux habitant en logement social. Une prise en compte particulière devrait être opérée pour les enfants de 9 ans à 13 ans, surtout pour les filles de 9 ans à 18 ans. La politique des temps libres pourrait contenir différentes finalités : outre l'organisation d'activités sportives ou culturelles, l'organisation de « petits boulots » pendant les vacances d'été pourrait être un objectif d'action à l'attention des 16-18 ans (dans les domaines de protection de l'environnement, par exemple), ou d'autres formes d'engagement. L'alternance de temps individuels, collectifs et familiaux serait un élément de finalité d'un projet. On peut prendre en compte l'adéquation entre les attentes et la réalité : l'épanouissement et l'émancipation, l'ouverture aux autres pouvant se mesurer à travers un projet.

Christiane Crépin

Une évolution de la conception des vacances

Deux types d'enseignements peuvent être repérés sur l'évolution de la conception et de la fonction des vacances, et sur l'identification d'indicateurs pour l'action. D'une manière générale, on ne peut qu'être surpris par la stabilité du taux de départ en vacances depuis dix ans : on aurait pu s'attendre à une augmentation, compte tenu de l'amélioration du niveau de vie global, de l'allongement de l'espérance de vie sans handicap, de l'habitude de prendre des vacances, conjugués aux efforts réalisés dans le domaine du tourisme et surtout du tourisme social. Il reste donc une proportion stable de personnes qui ne partent jamais en vacances : 40 % d'adultes et, surtout, 30 % d'enfants, ce qui représente un nombre important. Le fractionnement du temps et la plus forte fréquence tout au long de l'année définissent les vacances comme des al-

ternances d'activités différentes, de loisirs et de repos, face au temps du travail, de vie sociale et familiale. Surtout, la fonction « vacances » se modifie pour contribuer à cette alternance de temps de réalisation de soi et de socialisation à travers des temps seuls, des temps collectifs, et des temps familiaux. A ce titre, les attentes des familles pointent ces besoins d'alternance entre la réalisation individuelle et de sociabilité familiale. Dès lors, les finalités recherchées prennent comme support ou prétexte les vacances, plus courtes et plus fréquentes, à l'instar des temps de vie, mais réparties sur un temps long d'ancrage familial, social et de travail ou de non-travail. Ces fonctions sont identifiables dans les régions fortement urbanisées et dans les milieux sociaux les plus aisés. Elles sont plus difficiles à repérer et à réaliser dans

les régions rurales ou touristiques ainsi que dans les milieux sociaux et culturels moins favorisés, ou encore lorsque la famille dispose d'une maison individuelle et d'un jardin. On peut être frappé par la forte inflexion familiale de la conception des vacances à travers la maison familiale, le temps familial, avec les deux parents, les grands-parents. Les contraintes financières restent très présentes dans les pratiques ou non de vacances, elles infléchissent fortement les comportements, mais n'expliquent pas l'ensemble du phénomène. La capacité culturelle à concevoir et organiser des vacances ou des activités de loisirs semble être un frein : dès lors l'accompagnement et/ou l'aide dans ce sens peut devenir un objectif dans le cadre d'un projet.

tent l'accent sur l'ouverture aux autres. Les indépendants et les étudiants plaident pour l'apprentissage de la vie et l'expérience. Pour les femmes au foyer et les chômeurs, le départ extra-familial des enfants correspond à un besoin de repos des parents.

L'encadrement, les conditions de sécurité et le coût sont les critères de choix d'un séjour. Selon l'appartenance sociale, les conditions prioritaires pour le choix des

séjours varient entre ces trois critères. Pour les cadres et ceux ayant les plus hauts revenus, la qualité de l'encadrement et de la sécurité sont essentiels. Le coût du séjour a un peu plus d'importance pour les autres catégories sociales. Quant à la qualité des séjours, l'image de l'offre proposée aux enfants et aux jeunes est plutôt positive : c'est l'avis de 70 % des personnes. En revanche, 53 % des parents se plaignent du coût trop élevé des séjours et 45 % de l'insuffisance d'information.

Bibliographie

Baverel P., *Des vacances d'été sans quitter sa cité, Le Parisien*, 14 août 2000.
 Chokrane B., Hatchuel G. et Placer V., « Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans », enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, CREDOC/Direction du Tourisme, novembre 1999.
 CREDOC, *Les vacances d'été des Français : éléments importants, degrés de satisfaction, rapport pour le secrétariat*

d'Etat au Tourisme, Analyses et Perspectives du Tourisme, 1999, n° 54.
 Direction du Tourisme, *Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans, Analyse et perspectives du tourisme*, janvier 2000, n° 59.
 Rouquette C., *Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances, INSEE-Première*, août 2000, n° 734.